

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Assemblée générale du 28 juin 2019 au Musée monétaire cantonal, à Lausanne (Palais de Rumine)

La présidente souhaite la bienvenue aux participants.

Mme Isabelle Vioget, secrétaire de l'association, prend le procès-verbal et fait circuler une liste de présence à l'attention des participants. Le bilan et les comptes 2018 ainsi que le budget 2020 sont distribués.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2018 au Grenier Bernois, à Morges

Le PV de l'assemblée générale 2018 n'est pas lu puisqu'il est mis en consultation sur le site de l'association depuis un mois.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport de la présidente

En 2018, le comité s'est réuni à quatre reprises.

Le groupe de travail « Archives privées », composé de cinq personnes, dont la rédactrice Mme Véronique Rebord mandatée en octobre 2017 (la précédente ayant abandonné), a remis l'ouvrage sur le métier. Le document, intitulé « Les archives privées dans les communes », a été finalisé à la fin de l'année et validé par le comité. Pour rappel, ce manuel est destiné aux administrations communales. Il comprend une partie théorique ainsi que la présentation d'outils afin de les aider à gérer et conserver à long terme les archives que les personnes privées, physiques ou morales leur transmettent. Il se base principalement sur le contexte vaudois.

Le Groupe de travail « Site internet » a travaillé à la création du nouveau site de l'association avec le mandataire Doriane communication SA (contrat signé le 8 février 2018). Comme décidé en 2017 par le comité, le site a intégré la plateforme « vaud archives communales » mais en lui réservant sa propre page d'accueil. La plateforme, qui permet la saisie et la mise à jour des inventaires des archives des communes, est gérée par le groupe de travail permanent Description & Diffusion de l'AVA. Le logo de l'AVA a été changé et fait le lien entre le site et la plateforme.

M. Pierre-Yves Favez, historien et généalogiste, a animé le cours de paléographie consacré à la lecture des registres des consistoires, ces tribunaux chargés de la surveillance religieuse et morale des paroissiens. Les textes choisis recouvraient la période de 1632 à 1729. Les participants ont grandement apprécié les explications de M. Favez qui leur a permis de mieux saisir le contexte de l'époque et de comprendre le fonctionnement de ces tribunaux disparus en 1798. Cette année, le cours s'est déroulé sur quatre séances, soit les mercredis après-midi 26 septembre,

3, 10 et 17 octobre 2018 à Nyon, dans la salle communale de la Bretèche. Il a été suivi par 18 participants.

Le 15 novembre, Mme Delphine Friedmann, archiviste intercommunale, a présenté l'implémentation d'une GED à Jouxens-Mézery. L'idée était de présenter un cas concret de mise en place d'un tel système.

Dans la 1ère partie de son exposé, Mme Friedmann a rappelé qu'un projet de GED s'inscrit dans un cadre légal, enrichi par des normes et des recommandations "métier". Elle a situé la GED dans le périmètre complet du cycle de vie des dossiers et montré qu'un tel outil est utile dans la période de production, voire de conservation pérenne (temporaire), mais en tout cas pas pour la conservation définitive.

La 2ème partie était consacrée aux différentes étapes de la préparation à l'implémentation du logiciel (en particulier: structure de classement et métadonnées) et à sa présentation. Elle a montré ce qui a effectivement été mis en place à Jouxens-Mézery, grâce notamment à une collaboration étroite avec les Archives d'Etat de Neuchâtel pour la création du plan de classement et des métadonnées archivistiques.

Mme Friedmann a aussi évoqué les difficultés de communication entre les différents partenaires d'un tel projet. En effet, les attentes et les exigences vis-à-vis d'un outil GED ne sont pas les mêmes pour le mandant (Municipalité, direction), les informaticiens et les archivistes. En général, tous ne possèdent pas une connaissance approfondie de l'outil « GED ». Enfin, il ne faut pas sous-estimer la difficulté à convaincre les utilisateurs de changer leurs habitudes de travail. Cette activité a connu un beau succès avec une soixantaine de participants.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le vendredi 29 juin 2018 à Morges, dans les locaux de l'ancien Grenier Bernois. Elle a été suivie d'une visite du Musée Alexis Forel qui fêtait cette année-là son centenaire. Un apéritif servi dans la charmante galerie du bâtiment a clos cette journée.

Deux départs sont à signaler : Mme Valérie Bornand, secrétaire de l'association depuis 2014, a donné sa démission dans le courant de l'automne. Mme Anouk Macherel l'a remplacée à partir du mois de novembre. Puis Frédéric Sardet, membre du comité et trésorier depuis la fondation de l'association, a annoncé son retrait au mois de décembre. Le comité le remercie pour ses 22 années d'engagement. Il souhaite à chacun plein succès dans leur nouvelle activité professionnelle.

Enfin, le Prix AVA 2018 a été attribué à Mme Audrey Carron pour son travail "Le crowdsourcing¹ pour enrichir une plateforme d'archives participatives: notreHistoire.ch" mandaté par la FONSART². Le comité a voulu récompenser un travail qui, par l'originalité du thème traité, nourrit la réflexion archivistique. Le prix lui a été remis le 28 novembre 2018 par Mme Fabienne Chatelan, présidente de l'AVA, lors de la cérémonie de remise des diplômes de la HEG.

¹ Production participative : utilisation de compétences de personnes pour réaliser des tâches traditionnellement effectuées par une institution ou une entreprise.

² Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision Suisse.

Quelques chiffres concernant les effectifs de l'AVA

Au 31.12.2018, l'AVA comprend 265 membres contre 270 en 2017.

Membres collectifs, institutions :	25
Membres collectifs, communes :	142
Membres individuels :	93
Membres étudiants/chômeurs :	4
Membre d'honneur :	1

Deux communes ont démissionné.

Trois membres individuels ont été admis.

Six membres individuels ont quitté l'association.

3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le bilan et les comptes 2018 sont distribués aux membres présents.

En préambule, la présidente fait la remarque suivante :

Mme Isabelle Vioget est la nouvelle secrétaire de l'AVA depuis le 1^{er} mai 2019. Elle remplace la personne engagée après le départ de Mme Bornand, qui n'est restée que quelques mois en fonction. La gestion du secrétariat s'en est trouvée passablement perturbée. C'est pour cette raison que le rapport d'activité, comprenant les bilans 2018 et budgets 2020 AVA et AtoM, n'a pas pu être joint, comme d'habitude, à l'invitation à l'AG. En outre, les personnes qui avaient commandé en automne 2018 la Gazette des archives ne l'ont toujours pas reçue. Pour rappel, il s'agit d'un no offert par l'AVA en hommage à Cristina Bianchi. Le comité est désolé de cette situation et il fait de son mieux pour que la gestion de l'association reprenne son cours normal.

La trésorière, Mme Caroline Neeser lit son rapport (cf. annexe au procès-verbal).

Mathias Walter lit le rapport des vérificateurs de comptes.

Vote : les rapports du trésorier 2018 et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. Budget 2020 et fixation des cotisations 2020

La trésorière commente le budget.

Un participant relève que la perte 2018 mentionnées dans le comptes (-1'509.85.--) n'a pas été reportée correctement dans la colonne « Comptes 2018) de la feuille « Budget 2020 ».

Vote sur l'adoption du budget 2020 : approuvé à l'unanimité.

Le budget 2020 ainsi que le bilan et les comptes 2018 pourront être consultés prochainement sur le site de l'AVA (www.archivistes.ch).

Fixation annuelle des cotisations pour l'année prochaine, prévue par les statuts :

membres collectifs :	Fr. 90.00
membres individuels :	Fr. 30.00
membres étudiants ou chômeurs :	Fr. 20.00

Le comité propose de ne pas modifier le montant de ces cotisations.

Vote sur la confirmation du montant des cotisations annuelles : approuvé à l'unanimité.

5. Election des vérificateurs des comptes et des vérificateurs suppléants

- a) M. Mathias Walter, archiviste à la Fondation Jean Monnet a été élu en 2016. Il continue d'assumer cette charge.

Mme Elisabeth Bourban-Mayor, vérificatrice depuis 2010, a donné sa démission. Nous la remercions chaleureusement d'avoir assumé cette tâche durant 10 ans. M. Gianni Ghiringhelli, vérificateur suppléant depuis 2014, accepte de la remplacer.

Conformément aux statuts de l'association, le comité propose de réélire M. Walter et d'élire M. Ghiringhelli pour l'exercice 2020.

Vote : les vérificateurs sont élus à l'unanimité.

- b) Conformément aux statuts, deux vérificateurs suppléants doivent être élus chaque année. Cette année, nous devons trouver deux personnes pour remplacer M. Gianni Ghiringhelli et M. Vincent Guillot. Suite au départ de Mme Delphine Friedmann à la tête du GT Description & Diffusion, les tâches ont été réparties, et la partie administrative du GT a été confiée à Vincent Guillot ce qui implique un regard sur la comptabilité du GT. En conséquence, la fonction de vérificateur, même suppléant, n'est plus conforme avec une saine gestion comptable.

MM. Eloi Contesse et Olivier Robert, présents dans la salle, se proposent pour la fonction.

Vote : ils sont élus vérificateurs suppléants à l'unanimité.

6. Election du comité

Comme indiqué dans le rapport de la présidente, Frédéric Sardet, trésorier de l'AVA, a quitté le comité début janvier 2019. Mme Caroline Neeser, membre du comité, le remplace dans cette fonction.

Début 2019, Mme Lorraine Filipozzi nous a annoncé sa démission. Le comité propose deux personnes pour compléter son effectif :

M. Jean-Jacques Egger, archiviste adjoint à la Ville de Lausanne depuis 1989, a remplacé depuis le mois de janvier M. Sardet au comité en tant que membre invité. Il accepte de faire partie du comité. M. Egger est détenteur d'une licence en Sciences

politiques à l'Université de Lausanne. Il a accompagné toute l'évolution de la gestion des archives de la plus grande ville du canton. Il a notamment participé au groupe de travail concernant l'évaluation du logiciel de description archivistique qui a débouché sur le choix d'ATOM (Access to Memory) utilisé depuis 2009 par les membres de la plateforme *vaud archives communales* pour mettre en ligne leurs inventaires et aussi par le public pour la consultation desdits inventaires.

M. Mathieu Saboureau, archiviste de la Commune de Pully, a donné suite à l'appel aux membres joint à l'invitation à l'AG. M. Saboureau a effectué des études universitaires en France (licence en histoire et géographie à Poitier, suivie d'un master en valorisation du patrimoine et aménagement territorial à Limoges). Après avoir effectué plusieurs stages dans les archives de diverses institutions (Archives départementales des Hautes-Alpes, Archives cantonales vaudoises, Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud), Université de Lausanne), il occupe, depuis mai 2017, le poste d'archiviste communal à la Commune de Pully. Durant ses stages M. Saboureau a travaillé sur les aspects de la numérisation des archives. A la HEP, il a participé à la mise en place d'un système d'archivage électronique et de classement des fonds.

Ce sont donc deux personnes compétentes et d'expérience que le comité vous propose d'élire.

MM. Jean-Jacques Eggler Mathieu Saboureau sont élus à l'unanimité.

Le comité a déjà eu l'occasion de remercier F. Sardet. Il remercie aussi Lorraine Filipozzi, qui n'a pas pu être présente aujourd'hui, pour les 8 années d'activité en son sein.

Conformément aux statuts³³, les membres du comité doivent être réélus tous les trois ans. La dernière réélection datant de 2016, le comité vous demande de réélire pour les années 2020-2022, les autres membres du comité : Fabienne Chatelan, Catherine Guanzini, Caroline Neeser, nouvelle trésorière, et Lisane Lavanchy.

Les membres précités sont réélus pour 3 ans à l'unanimité.

En résumé, les membres du comité 2019, sont :

Mme Fabienne Chatelan, présidente	Archives de la Ville de Morges
Mme Caroline Neeser, trésorière	Cinémathèque suisse
Mme Aurélie Cardinaux	Haute école pédagogique
Mme Catherine Guanzini	Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Mme Lisane Lavanchy Bräm	Archives historiques de Nestlé
M. Jean-Jacques Eggler	Archives de la Ville de Lausanne
M. Mathieu Saboureau	Archives de la Ville de Pully
<u>Secrétariat et comptabilité</u>	
<u>Mme Isabelle Vioget</u>	

³ Statuts, art. 15, 2e § : le mandat est de trois ans. Dans la mesure du possible, un renouvellement par tiers du comité est proposé à l'issue de chaque mandat.

7. Activités futures

- a) Le prochain cours de paléographie aura lieu les jeudis après-midi 31 octobre, 7 et 14 novembre, à Pully. Il sera animé par Mme Karine Crousaz et portera sur la lecture de correspondances des 16^e et 17^e siècles.
- b) Une demi-journée d'information sur le thème de la médiation culturelle en archives aura lieu le vendredi 28 novembre 2019 à la Haute École pédagogique du canton de Vaud (HEP), à Lausanne. La médiation culturelle en archives est un moyen de valorisation encore peu exploité, contrairement aux autres espaces publics (musées, bibliothèques). Mais il nous est paru intéressant de faire partager des expériences dans ce domaine.
- c) L'AVA souhaite mettre sur pied un groupe de travail permanent sur le Records management.

Mme Aurélie Cardinaux présente brièvement le projet décrit dans le flyer « Appel aux membres » distribué aux participants. Elle explique qu'il faudra, dans un premier temps, définir les contours et les objectifs de ce groupe. L'appel aux membres sera joint à l'envoi du rapport d'activité 2018 après l'AG.

8. Divers et propositions individuelles

Fin de la partie statutaire

Suite du programme

- Présentation du nouveau site Internet par Mme Lisane Lavanchy
- « Minute des ACV » par M. Eloi Contesse

Eloi Contesse évoque le soutien des Archives cantonales vaudoises en faveur des communes.

Conservation

Durant l'année 2018, un courrier a été envoyé à toutes les communes dans lesquelles une situation problématique en matière de conservation des archives avait été détectée entre 2010 et 2017. Ce courrier visait, d'une part, à demander quelle suite avait été donnée au rapport d'expertise des ACV, d'autre part, à transmettre la nouvelle fiche pratique « Gestion du local d'archives ». Cette fiche pratique est une nouvelle création de la fin de l'année 2017, et remplace l'ancienne fiche dédiée uniquement au climat du local d'archives. Elle est accessible en ligne (www.vd.ch/archives-communales > chapitre « conserver »).

Records management

Les recommandations ACV-AVA en matière de GED, validées à la fin de l'année 2017, ont été diffusées officiellement auprès des Municipalités. Dans le courrier accompagnant les recommandations, les ACV ont insisté sur le fait que les fournisseurs de GED n'ont souvent pas de connaissances des obligations légales que doivent appliquer les communes dans le domaine de l'archivage. Le courrier est consultable en ligne sur le site de l'Etat, comme toutes les communications officielles aux communes, et peut donc être utilisé par les archivistes dans les relations avec les autorités communales (www.vd.ch/communes > Informations et diffusions aux communes > moteur de recherche en bas de la page).

- Minute du Groupe Gestion & Diffusion AtoM par Mme Delphine Friedmann

Pour sa dernière intervention en tant que présidente du GT Description & Diffusion, Mme Friedmann fait le bilan de la création de la plateforme *vaud archives communales* et du GT D&D qui en découle. Ce groupe de travail, désormais ouvert aux archivistes préoccupés par les problèmes de description d'archives et de diffusion d'inventaires (et pas seulement aux utilisateurs de la plateforme), est actuellement bien établi. Il organise trois rencontres annuelles, dont une demi-journée thématique. Suite à son départ, les responsabilités de la gestion du GT et de la plateforme ont été réparties entre trois personnes.

Direction du GT Description & Diffusion : Mathias Walter

Direction de la plateforme *vaud archives communales* : Vincent Guillot (direction administration) et Julien Tièche (liens avec Docuteam et suivi technique).

Mme Friedmann remercie l'AVA de son soutien financier pour la création de la page d'accueil de la plateforme et propose une rencontre à l'automne avec le comité afin de discuter des relations AVA – ACV.

Avant de clore la partie officielle, la présidente tient à remercier les deux intervenants qui ont présenté leur dernière « Minute AVA ».

M. Eloi Contesse va quitter les ACV pour la direction du Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève. Il est remercié pour son travail en faveur des communes au sein des ACV (mise à jour du guide pratique des archives communales, adapté au web). Sous sa direction, les membres du comité (et d'autres archivistes communaux) ont eu du plaisir à collaborer au sein de séances de travail portant, par exemple, sur les recommandations minimales en matière de GED adaptées au contexte vaudois ou l'établissement d'un plan de classement à l'attention des associations régionales d'action sociales (ARAS). Le comité et tous les membres présents lui souhaitent le meilleur dans sa nouvelle activité.

Le comité remercie aussi Mme Delphine Friedmann pour la mise sur pied de la plateforme AtoM et du GT Description & Diffusion. Le groupe est désormais rattaché à l'AVA et cela donne une visibilité et un intérêt supplémentaires à l'association. Mme Delphine Friedmann est félicitée pour sa magnifique nomination à la tête des ACV et tous nos vœux l'accompagnent dans l'accomplissement de sa nouvelle fonction.

La présidente demande de les applaudir chaleureusement.

Fabienne Chatelan
Présidente

Annexes : bilan 2018 et budget 2020, rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes, liste des membres présents, flyer « Appel aux membres ».

Bilan au 31 décembre 2018

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 PostFinance 60-377052-4	29'217.03	
1005 PostFinance 92-716688-8 « E-Deposito »	54'296.60	
1010 PostFinance 12-321564-5 « Plateforme WEB des inventaires »	8'915.25	
1051 Débiteurs membres	1'550.00	
1176 Avoir Impôt anticipé	94.25	
2000 « Plateforme WEB des inventaires »		8'915.25
Capital au 01.01.2018	86'667.73	
2400 Perte	1'509.85	
2800 Capital au 31.12.2018		85'157.88
	<u>94'073.13</u>	<u>94'073.13</u>
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
600 Cotisations des membres		17'950.00
610 Dons des membres		160.00
620 Ventes brochures		75.00
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	128.00	
405 Impressions (rapport annuel, adhésion AVA, etc)	1'213.30	
406 Projet « archives privées »	6'500.00	
410 Frais de séance de comité	574.00	
415 Activités et manifestations y compris AG : cours de Paléographie	1'933.90	
416 Prix AVA	600.00	
420 Ports et taxes postales	1'077.80	
425 Communication WEB	2'997.25	
430 Cotisations aux associations	250.00	
431 Autres charges administratives	321.70	
440 Salaire et charges sociales	3'899.90	
450 Soutiens	0.00	
460 Frais bancaires	199.00	
	<u>19'694.85</u>	<u>18'185.00</u>
490 perte nette		1'509.85
	<u>19'694.00</u>	<u>19'694.00</u>
	=====	=====

"GT des utilisateurs d'AtoM"

Bilan au 31 décembre 2018

Correspondant au poste 2000 "plateforme WEB des inventaires"
de la comptabilité générale

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1010 PostFinance 12-321564-5	8'915.25	
1100 Créances (débiteurs-clients)	50.00	
1300 Actif de régularisation	0.00	
2000 Dettes résultants d'achats L&P		
2500 Avance de l'AVA		4'169.40
2970 Bénéfice (perte) reporté(e)		3'716.00
2979 Bénéfice (perte) de l'exercice 2018		1'079.85
	8'965.25	8'965.25
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
<u>Produits</u>		
3000 Cotisations des membres actifs		7'650.00
3200 Produits de membre bienfaiteur		0.00
<u>Charges</u>		
6510 Téléphones, internet, frais de port	44.50	
6590 Conseils et développements	3'769.50	
6790 Autres charges d'exploitation	0.00	
6940 Autres charges financières	60.00	
	3'934.00	7'650.00
490 Résultat de l'exercice	3'716.00	
	7'650.00	7'650.00
	=====	=====

Budget pour l'année 2020

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

	Budget 2020	Comptes 2018	Comptes 2017
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'000.00	17'950.00	18'130.00
610 Dons des membres	0.00	160.00	20.00
620 Ventes brochures	100.00	75.00	100.00
630 Intérêts sur CCP	0.00	0.00	0.00
<i>Total des recettes</i>	18'100.00	18'185.00	18'250.00
Dépenses			
400 Frais bureau (administratif, frais bancaire, etc.)	1'200.00	648.70	899.45
405 Impression dossiers/rapport	1'500.00	1'213.30	1'461.60
406 Projet « archives privées »	0.00	6'500.00	0.00
410 Frais de séances comité	500.00	574.00	657.70
415 Activités et manifestations y compris AG	3'000.00	1'933.90	750.00
416 Prix AVA	600.00	600.00	600.00
420 Ports et taxes postales	1'200.00	1'077.80	609.76
425 Communication WEB	900.00	2'997.25	165.70
430 Cotisations aux associations (AAS)	250.00	250.00	250.00
440 Salaires et charges sociales	3'900.00	3'899.90	3'809.80
450 Soutiens divers	2'000.00	0.00	0.00
460 Divers	300.00	0.00	1'030.40
<i>Total des charges</i>	13'550.00	19'694.85	10'234.41
 Solde pour balance : bénéfice/perte	 4'550.00	 -1'509.85	 8'015.59

Budget du « Groupe Description & Diffusion » pour l'année 2020

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

	Budget 2020	Comptes 2018
Recettes		
Cotisations des membres	5'500.00	7'650.00
Soutien des ACV	0.00	0.00
Intérêts sur CCP	0.00	0.00
<i>Total des recettes</i>	5'500.00	7'650.00
Dépenses		
Hébergement plateforme	3'231.00	3'769.50
Secrétariat	800.00	44.50
Frais annexes	50.00	120.00
<i>Total des charges</i>	4'081.00	3'934.00
 Solde pour balance : bénéfice/perte	 1'419.00	 3'716.00

AVA - Rapport du trésorier - Exercice 2018

Bilan

Poste 600 Les cotisations rentrées s'élèvent à Sfr. 17'950.

L'exercice 2018 s'est clôturé avec une perte exceptionnelle de Sfr. 1509.85 qui s'explique par un retard dans les rentrées de cotisations. En effet, les contrôles et rappels n'ont pas pu être effectués dans les délais habituels en raison des difficultés rencontrées lors de la succession de notre secrétaire-comptable, déjà évoquées. La situation sera rétablie courant 2019.

De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2018 avec Sfr 86'667.73 a été diminué à 85'157.88 Sfr. au 31 décembre 2018.

AtoM :

La gestion de la comptabilité de la plateforme des archives communales (Plateforme Web des inventaires) figure au bilan et a été soumise aux vérificateurs des comptes. Elle apparaît toujours dans le bilan général de l'AVA pour la valeur du compte bancaire, en lien avec la quote-part versée par les communes participantes au projet. La comptabilité de la Plateforme Web des inventaires s'est soldée par un bénéfice net de Sfr. 3716.00 et le compte Postfinance associé est doté d'un montant de Sfr. 8915.25 au 31 décembre.

Deux nouvelles communes se sont inscrites : Rolle et Yverdon-les-Bains.

Compte de pertes et profits

Le poste 406 correspond à la rétribution versée à l'auteur de la brochure intitulée « Les Archives privées dans les communes » qui vous a été présentée précédemment. Ce projet est donc terminé.

Le poste 415 comprend en particulier les frais de location de salles et les dépenses occasionnées par notre cours de paléographie qui est toujours très apprécié.

Le poste 425, renommé « communication Web », comprend une partie du montant prévu pour la rénovation du site internet de l'AVA et la réalisation de la page d'accueil de la Plateforme Web des inventaires (communes vaudoises).

L'appellation « communication Web » a été choisie en fonction de nos projets de développement futurs, en particulier la réalisation de reportages dans nos institutions sous forme courtes séquences vidéo. Le comité se penchera sur cette question l'année prochaine.

Les frais d'hébergement du site figurent également sous cette rubrique.

Le poste 431 correspond à un montant exceptionnel alloué pour les cadeaux offerts en remerciement aux membres démissionnaires du comité pour leur engagement durant de longues années.

L'AVA n'a pas été sollicitée pour des soutiens mais elle a décerné son prix comme les années passées à une étudiante de la HES de Genève pour un travail de bachelor.

La trésorière

Caroline Neeser, le 26 juin 2019

Association vaudoise des archivistes

Rapport des vérificateurs des comptes
pour l'exercice 2018

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de notre association pour l'exercice 2018.

Nous avons vérifié la concordance des écritures avec les pièces justificatives qui nous ont été soumises. Nous avons constaté que les comptes étaient tenus avec soin et exactitude.

Pour 2018, les cotisations, subventions, dons et autres recettes se sont élevées à CHF 18'185.00 et les dépenses ont totalisé CHF 19'694.85.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde donc par une perte de CHF 1'509.85.

Nous vous recommandons d'accepter les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils vous sont soumis et de donner décharge à votre trésorière, ad. interim, avec remerciements pour sa gestion consciencieuse.

Préverenges, le 14 juin 2019

Les vérificateurs



Mathias Walther



Elisabeth Bourban Mayor